

Chambre de Commerce Internationale (CCI - Paris)

# « Améliorer l'efficacité fiscale: Responsabilités des administrations fiscales et des contribuables »

**Dr. Peter Baumgartner**

**Ancien président de la Commission fiscale de la CCI**

**Directeur, SwissHoldings – Fédération des groupes  
industriels et de services en Suisse, Berne**

# Prise de position de la CCI du 16 juin 2006

- **Rôle de la Commission fiscale de la CCI dans le contexte international**
- **Motivation pour l'élaboration de cette prise de position**
- **Vues des entreprises internationales:**
  - **Recommandations de la CCI**
- **Réflexions sur le système fiscal du point de vue des entreprises internationales**

## 8 Recommandations de la CCI:

- **Règles**: Eviter à compliquer plus que strictement nécessaire le calcul et le recouvrement de l'impôt
- **Délais**: Réduire les délais pour engager et mener des contrôles fiscaux
- **Transparence**: Améliorer la transparence des règles et pratiques fiscales
- **Ressources**: Accroître les ressources des administrations fiscales (contrôles fiscaux et formation des agents)
- **Rétroactivité**: Pas de modifications rétroactives des règles et pratiques
- **Documents**: Utiliser les documents comptables et autres créés par les entreprises
- **Confidentialité**: Préserver la confidentialité des documents du contribuable
- **Recours**: Maintenir une procédure de recours impartiale

# Point de vue des entreprises multinationales

**Les entreprises internationales sont prêtes à payer leurs impôts:**

→ obligation légale, réputation, bon investisseur

- **Maintenir la compétitivité internationale (concurrence)**
- **Les impôts sont des coûts importants (sur le bénéfice brut)**
- **Les impôts sont des prix à payer pour les prestations de l'Etat (mobilité de certain fonctions, comparaisons internationales)**

# Attractivité du système fiscal (1/3)

Réduction générale des taux ou création d'avantages spécifiques (temporaires, pour certains activités ou groupes d'entreprises)?

→ Décision politique - dépend de la situation spécifique du pays

Plus importants sont du point de vue des entreprises internationales:

- Règles et pratiques claires et transparentes  
→ sécurité du droit (marge de manœuvre)
- Traitement équitable des contribuables  
→ non-discrimination, „fairness“

# Attractivité du système fiscal (2/3)

- **Culture fiscale respectant les intérêts des contribuables**  
→ Pratique de „rulings“, discussions préalables
- **Agents fiscaux compétents (règles nationales et internationales)**  
→ Formation, ressources
- **Sécurité en cas de divergences fiscales**  
→ Contrôles, Procédure de recours impartiale
- **Conventions pour éviter la double imposition**  
→ Sécurité pour l'investisseur étranger

# Attractivité du système fiscal (3/3)

## Coûts pour remplir les obligations fiscales:

→ Élément important en pratique:

- Déclaration d'impôt (nombres, formulaires, explications)
- Documentation des prix de transfert
- Justifications additionnelles

→ l'entreprise doit maintenir et fournir les informations

→ L'autorité fiscale devrait se baser sur les documents existants

**Merci de votre attention**

**Questions?**